Monsieur

Dans le nombre des grandes vues de S. A. Mgr. Le Cardinal de Rohan Grand Aumônier de France pour le bien des Quinze-Vingt, est Comprise celle de fonder un prix annuel de Cent écus. il désire que ce prix soit adjugé par l'Académie Royale de Chirurgie, si cela peut lui Convenir et se Concilier avec ses occupations. Ce seroit donc à elle en ce cas à déterminer le tems et le jour après lesquels les Mémoires destinés au Concours ne seroient plus admis, Comme à nommer les Commissaires pour l'examen de ces Mémoires, enfin à fixer le tems et le lieu où le prix seroit adjugé. il semble qu'on ne peut accorder aux Concurrens, pour travailler, moins d'une année franche, dans laquelle par conséquent ne doit pas être Compris le tems qu'exige la publicité du programme dans les diverses Contrées de l'Europe, ni celui qui est nécessaire pour l'examen des juges; et peut-être ne faudra-t-il pas à ceux-ci moins de trois mois. Pour épargner les frais de port, les Mémoires seront envoyés sous le Couvert du Grand-Aumônier de France. Voici maintenant le sujet que le Prince desire être traité.

« 1. Quels sont les Symptômes, ou signes diagnostiques, quoique
« la Cécité soit totale, qui peuvent faire espérer la
« guérison ? »

ARC 6 d. 31

« 2°. Quels sont les Symptômes qui ne permettent aucun
« espoir de guérison, quoique le globe paroisse dans son
état naturel ?...

Le Prince voit avec peine que Cette partie de l'art n'est
peut-être pas aussi Cultivée qu'elle le mérite, et qu'il
faut payer très-cher le traitement auquel on est obligé
d'avoir recours.

Avant de pousser Cette affaire plus loin, j'ai pensé, Monsieur,
que vous ne trouveriez pas mauvais qu'on s'addressât à
vous, et qu'on vous Consultât, soit pour l'énonciation du prix
proposé, soit pour les arrangemens à prendre, soit pour
la rédaction du Programme. Vos profondes lumieres dans
la Science que vous professez, et aux progrès de laquelle
vous prenez un vif interêt, le rang distingué que vous tenez
dans votre illustre Corps autorisent Cette maniere de
penser ; et je me persuade aisément que vous voudrez
bien me faire part de la vôtre sur tous les objets dont
il s'agit.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime possible, et avec
tous les sentimens qui l'accompagnent

Monsieur

Votre très-humble et très-
obéissant serviteur Dupuy Secr.
perp. de l'Ac. des Bel. Lett.

à l'hôtel de Soubise
ce 14 Aoust 1780.